

# DETERMINANTS DES DUREES D'ACCES AUX LOGEMENTS SOCIAUX DU MALI

Dr. BAKARY BERTHE

[bberthe8@gmail.com](mailto:bberthe8@gmail.com)

SORY DOLO

[dolosory@yahoo.fr](mailto:dolosory@yahoo.fr)

AMINATA KEITA

[keita7aminata@yahoo.fr](mailto:keita7aminata@yahoo.fr)

SOULEYMANE OUONOGO

[ouane07@yahoo.fr](mailto:ouane07@yahoo.fr)

## RÉSUMÉ:

La question de l'accès au logement devient de plus en plus inquiétante dans les pays en voie de développement compte tenu du taux d'urbanisation très élevé. Ainsi, les gouvernements de certains pays comme le Mali ont adopté des politiques de logements sociaux pour pallier ce problème. A l'origine, ces logements sociaux étaient destinés aux ménages à revenu faible. Mais de nos jours, ces logements sociaux sont plutôt destinés à des ménages à revenu moyen. L'objectif principal de notre travail est d'analyser de façon empirique, les déterminants de la durée d'accès à ces logements sociaux au Mali. Il s'agit notamment, des déterminants liés au genre, à la situation socioéconomique et professionnelle, dans l'acquisition d'un logement social. Notre recherche consiste donc en une analyse statistique exploratoire de la relation entre les caractéristiques du stock de logements sociaux et de ses déterminants. Pour ce faire, nous nous concentrons sur l'expérience des régions du Mali de 2002 à 2019.

Il ressort de notre étude économétrique que le genre n'est pas un déterminant dans l'attribution des logements sociaux. Les hommes et les femmes ont la même chance dans l'accès d'un logement social. Cependant, il existe une ségrégation sociale, économique et professionnelle dans l'attribution des logements sociaux au Mali.

## MOTS CLÉS :

Politique de logement, logement social, déterminants, durées d'accès, Mali.

## INTRODUCTION:

Le bien-être social est étroitement liée à la sécurité résidentielle qui est déterminée par d'autres facteurs, tels que l'emploi, le revenu, l'éducation, la conciliation travail-vie personnelle, la satisfaction de la vie et la qualité perçue de société (Špirková, Beata, & Mária, 2017). La qualité du logement est un facteur déterminant de la qualité de vie, de l'environnement et de la satisfaction d'un homme (Špirková, Beata, & Mária, 2017). Le logement a été l'un des principaux piliers de la satisfaction individuelle et a été considéré comme «déterminant de la santé et de la qualité de vie» (Rašticová et Kolářová, 2015). L'accessibilité et l'abordabilité du logement ont été les hypothèses de base de l'augmentation de la qualité de vie. Pour cela, nous pouvons dire que, l'encrage théorique de notre recherche est l'économie du bien-être.

Par conséquent, il est obligatoire pour chaque pays d'élaborer sa politique du logement pour une certaine période avec la perspective sur la suivante période. Ainsi, le logement joue un rôle important dans le rééquilibrage de l'économie. Le logement est aussi un bien sous tutelle, au même titre que la santé ou l'éducation. C'est dire que ce logement est un bien dont la consommation n'est pas laissée au libre choix des consommateurs (Cornuel, 2013). Le logement a une série d'effets importants sur la performance économique au niveau national, sous régional et local. Bien qu'elle ait connu une baisse constante depuis 1997, l'industrie de la construction, avec son effet multiplicateur particulièrement élevé et un grand nombre d'emplois directs et indirects, contribue en moyenne à environ 3% de la valeur ajoutée brute (VAB) et a donc un impact significatif sur l'économie (Cox, 2014).

Pour le citoyen moyen qui compte d'abord sur ses propres forces, il se voit confronté à certaines questions essentielles comme devenir propriétaire d'une parcelle et financer sa mise en valeur. L'écart souvent considérable entre les besoins croissants en logements et la paupérisation accentuée des populations urbaines, se creuse davantage. Ce paramètre est doublé de la mauvaise gestion du patrimoine foncier avec comme corollaire, le rejet d'un nombre de plus en plus important de démunis vers les zones périphériques des villes en quête de l'habitat spontané. Ceux-ci font que le mécanisme de promotion de l'immobilier mis en place n'est pas fonctionnel à souhait.

Face à cette situation, l'Etat malien a élaboré sa politique de logement. Celle-ci est concrétisée à travers le Programme National de Logement (P.N.L), par la création de deux institutions de références : la Banque de l'Habitat du Mali (B.H.M-SA) spécialisée dans le financement de l'habitat, actuellement rattaché à la Banque Malienne de Solidarité (BMS), et l'Office Malien de l'Habitat (O.M.H), un mécanisme de financement agissant en complémentarité avec cette banque en vue de réduire le coût du logement.

Malgré la création de ces deux structures, l'accès au logement pour le plus grand nombre de malien se trouve encore fortement influencé par le cadre institutionnel et juridique existant. Cette influence est aussi due au manque des matériaux et composants de construction, au faible niveau des revenus des populations et le difficile accès au financement bancaire. D'où la nouvelle orientation de l'Etat vers le financement direct de programme immobilier dit « programme gouvernemental » et le développement d'un partenariat public-privé (P.P.P) à travers notamment le rachat des programmes immobiliers des promoteurs immobiliers ou la garantie des emprunts contractés pour la réalisation de programmes de logements sociaux.

Tout ceci nous amène à nous intéresser au thème suivant : « déterminants des durées d'accès aux logements sociaux du Mali ». Cela nous permet de dégager l'intérêt social et économique du logement social et ses modes d'attribution au Mali. Ceci étant, le logement dépasse le champ de la réflexion économique sur trois points à savoir que le logement est une réponse à un besoin d'abri, le logement est le lieu de la vie privée et enfin il assure un lien avec l'ensemble de l'espace social. Le logement apparaît donc comme un secteur hautement intéressant pour l'étude du développement car il englobe et intègre à lui seul les différentes sphères politiques, sociales et économiques d'un pays ou d'un groupe de pays. Ceci nous motive quant à notre choix porté sur le Mali pour mener à bien cette recherche.

Cependant, la problématique de notre recherche est que, malgré la concrétisation de la politique du logement par la construction des logements sociaux, malgré l'existence des conditions préétablies d'attribution de ces logements sociaux, ils existent des facteurs qui influencent les durées d'accès aux logements du Mali. Cela compromet dangereusement le processus de développement socioéconomique du pays. Ceci nous amène à nous poser des questions de recherche.

Comme question principale nous avons : **Quelles sont les déterminants des durées d'accès aux logements sociaux au Mali ?**

La réponse à cette question principale passe par la question spécifique telle que :

**Quels sont les facteurs qui influencent les durées d'accès aux logements sociaux au Mali ?**

Par ailleurs, l'objectif principal de notre recherche est **d'analyser de façon empirique, les déterminants des durées d'accès aux logements sociaux au Mali.**

Pour atteindre cet objectif principal, nous nous sommes intéressés à l'objectif spécifique qui consiste à **Analyser les facteurs qui influencent les durées d'accès aux logements sociaux au Mali.**

Ceci nous pousse à formuler certaines hypothèses.

Notre **hypothèse principale** stipule qu'ils existent des déterminants des durées

d'accès aux logements sociaux du Mali.

Ceci explique **spécifiquement** que **des facteurs influencent** les durées d'accès aux logements sociaux du Mali.

**La méthodologie** de notre recherche porte sur **une technique quantitative** basée sur **l'administration de questionnaires** aux bénéficiaires de logements sociaux dans cinq régions et du district de Bamako au Mali de 2002 à 2019.

Ainsi, le plan du travail de cette recherche est composé de trois chapitres structurés de la manière suivante :

Le premier chapitre porte sur une revue de littérature. Il est composé d'une revue théorique et d'une revue empirique.

Le deuxième chapitre porte sur l'historique de la politique du logement. Il comprend les réalisations de logements sociaux à partir de 2002 et les principaux critères d'attribution.

Enfin, le troisième chapitre est composé des études économétriques. Il comprend une Analyse à Composante Multiple (ACM) de nos variables à l'aide du logiciel SPAD et une régression des variables indépendantes sur la variable dépendante à l'aide du logiciel STATA.

Une conclusion comprenant des suggestions, va mettre fin à cette recherche.

## I. CADRE THEORIQUE

Les gouvernements des pays en voie de développement ont entrepris à travers les OMD<sup>1</sup> des politiques de développement économique et sociale. Parmi ces politiques entreprises, existe la politique du logement dont celle des logements sociaux. A travers la construction de ces logements sociaux, les Etats, avec leurs dépenses publiques, créent de l'emploi et de la richesse. Ceci contribue donc à la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un pays. La distribution de ces logements sociaux satisfait à la volonté des ménages pauvres d'avoir un « chez-soi ». Cela réduit donc les inégalités sociales dont sont victimes ces ménages pauvres. En outre, la construction et la distribution des logements sociaux favorisent la productivité des travailleurs, la réduction de la pauvreté et des inégalités. Il est intéressant de noter que la littérature parle très peu du rôle de l'investissement public dans le logement et dans la création de coûts sociaux plus larges pouvant résulter d'une offre limitée de logements non bien liée aux centres d'activité économique en croissance.

Lisnik (2013), trouve que la question du support à la politique du logement n'est pas seulement le financement du logement, mais aussi l'accès au logement. La situation

---

1 OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

économique individuelle des ménages est largement affectée par la déréglementation des loyers et des services liés au logement. Pour certains auteurs, l'accès au logement, que ce soit public ou privé, resté loué ou occupé par le propriétaire, est un vecteur majeur de différenciation sociale (De Decker et Dewilde, 2010).

**Barbara Ward (1976)**, souligne le caractère universel et fondamental du logement en ces mots: « la maison est le cœur, le centre, le point de départ de toute vie au sein des organisations humaines, en somme elle représente la vie elle-même ».

Selon Gobillon et Vignolles (2016) en France, la Loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain (S.R.U.), et plus précisément son article 55, impose aux communes de disposer de 20 % de logements sociaux sous peine d'amende. Le but est d'inciter les communes moyennes et grandes à développer leur parc social locatif afin d'assurer une meilleure intégration des populations fragilisées. Cela dénote de l'importance des logements sociaux dans le développement socioéconomique d'un pays. Egalement, en 2013 en France, un article intitulé « Inégalités d'accès au logement social : peut-on parler de discrimination ? », des auteurs Liliane Bonnal, Rachid Boumahdi et pascal Favard, nous édifie d'une discrimination dans l'attribution des logements sociaux entre les européens et les non européens. Selon cette recherche, les non européens sont victimes d'une discrimination dans l'accès des logements sociaux en France (Bonnal, Boumahdi, & Favard, 2013).

**Le Blanc David et al. (1999)**, trouvent que les logements sociaux offrent des appartements de loyer inférieur de 40% environ à celui du marché.

**Cox (2014)** affirme que les loyers des logements représentent jusqu'à 15% du revenu du ménage dans certaines régions de France.

## II. HISTORIQUE DU LOGEMENT SOCIAL AU MALI

Au Mali le logement a été fondamentalement tributaire du chemin parcouru par les différents régimes politiques. Chaque régime s'est butté à un besoin croissant de logements, d'où la nécessité d'une politique de logement.

### 2.1. LES RÉALISATIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX À PARTIR DE 2002:

En 2003, on a assisté à la concrétisation des acquis du passé grâce à une forte volonté politique des plus hautes autorités de l'Etat pour atteindre les objectifs de la SNL. Cette concrétisation s'est manifestée par la réalisation des programmes de logements sociaux successifs avec une forte subvention de l'Etat comme le présente le tableau

1 ci-dessous.

**Tableau 1** : Réalisation des logements sociaux de 2002 à 2010.

<b>Programmes</b>	<b>Années</b>	<b>Total de logements sociaux Réalisés</b>
<b>1008</b>	<b>2003</b>	
<b>525</b>	<b>2004</b>	
<b>880</b>	<b>2005</b>	
<b>1653</b>	<b>2006-2007</b>	
<b>1027+15</b>	<b>2008</b>	
<b>2071</b>	<b>2009-2010</b>	
		<b>Total = 7179</b>

Source : DNUH OCTOBRE 2011

Les logements réalisés dans le cadre du PPP<sup>2</sup> sont inclus dans les chiffres ci-dessus et aussi les logements réalisés par le Venezuela au Mali à titre de don. Le retour à l'utilisation des matériaux produits localement pour réduire les coûts de construction des logements trop onéreux pour « les populations à faibles revenus » avec le projet de construction de la cimenterie de Diamou. Le retour à une politique foncière en faveur des populations à faibles revenus avec le projet de création de l'ANAF qui était en cours et du Partenariat Public Privé (PPP) pour la réalisation de logements sociaux.

## **2.2 LES PRINCIPAUX CRITÈRES D'ATTRIBUTION :**

Pour bénéficier des logements, les postulants doivent constituer un dossier à soumettre à la Commission d'Attribution des logements et satisfaire aux critères suivants : être de nationalité malienne ; disposer d'un revenu stable correspondant à la tranche définie ; ne pas être bénéficiaire de logement dans une opération similaire et/ou subventionnée par l'Etat ou ses démembrements ; ne pas être propriétaire, ou copropriétaire de logement dans la localité du projet; accepter les conditions de cession des logements.

Après ces différentes réalisations, analysons les déterminants des durées d'accès.

## **III. ANALYSE DES DETERMINANTS DES DUREES D'ACCES AUX LOGEMENTS SOCIAUX AU MALI**

---

2 PPP : Partenariat Public Privé

### 3.1. L'ANALYSE À COMPOSANTE MULTIPLE (ACM) SUR SPAD

Pour cette analyse, **notre échantillon** a été constitué de **1507 ménages bénéficiaires de logements sociaux**. Le traitement et l'analyse des données sont faits avec les logiciels SPAD et STATA<sup>14</sup>. La variable dépendante ou expliquée est la durée d'accès au logement social (durée du logement).

Les variables indépendantes ou explicatives sont : l'environnement familial (genre, âge, taille de la famille), l'environnement économique et social (ordres d'enseignement, secteur du travail, profession, revenu mensuel) et l'environnement géographique (types de logement).

Par approche au modèle de Cox (2014), nous avons préféré le modèle à hasard proportionnel en temps discret.

Pour cela, considérons la partition du temps :

Soit  $T$  la durée d'accès à un logement social (les intervalles).

La probabilité qu'un ménage accède à un logement social au cours du  $j^{\text{ème}}$  intervalle est définie par :

est la fonction de survie au début du  $j^{\text{ème}}$  intervalle et  $X$  les caractéristiques observables associées au ménage.

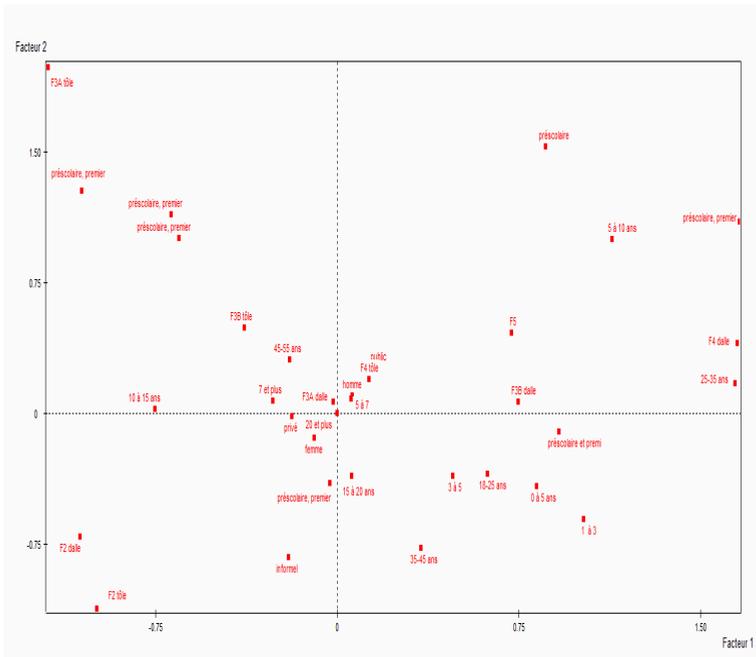
Pour un ménage, la fonction de hasard associée à cette modélisation est définie par:

Les résultats de l'estimation du modèle logit multinomial appellent plusieurs commentaires.

Nos analyses se font à travers un graphique et un tableau que nous interprétons.

Le premier graphique nous fait une répartition des variables dans l'espace en deux facteurs (facteur1 et facteur2), séparés par deux axes perpendiculaires au centre.

#### **Graphique1 : Répartition des variables dans l'espace**



Sources : auteurs de l'article

Dans l'analyse des facteurs, les individus (ménages bénéficiaires) sont triés dans l'ordre croissant de leurs coordonnées factorielles. La zone centrale permet de délimiter les coordonnées négatives des coordonnées positives. Les variables proches du centre ne sont pas significatives dans l'accès à un logement social. Nous pouvons voir que, le genre (homme, femme), le nombre d'enfants (5 à 7), la durée du logement (20 ans et plus), les types de logement (F3A dalle, F4 Tôle) ne sont pas influentes dans l'accès à un logement social.

Par contre, les variables éloignées du centre sont influentes dans l'accès d'un logement social. Ces variables sont entre autres, les types de logement (F2 tôle et dalle, F3B dalle, F3A tôle, F4 dalle, F5), les ordres d'enseignement (préscolaire, premier cycle et second cycle), l'âge du bénéficiaire (25 à 35ans, 35 à 45ans), la durée du logement (5 à 10ans, 10 à 15ans), sont très significatifs dans l'accès d'un logement social. Ces variables significatives sont les déterminants des durées d'accès aux logements sociaux au Mali.

### 3.2. LA RÉGRESSION LOGISTIQUE MULTINOMIAL (LOGIT) SUR STATA : LES DÉTERMINANTS DE L'ACCÈS AUX LOGEMENTS SOCIAUX DES MÉNAGES AU MALI

L'objectif est de repérer les déterminants des durées d'acquisition des logements sociaux. La variable expliquée est la durée de vie dans le logement.

Les variables explicatives retenues pour chaque ménage sont :

Genre : le sexe du ménage ;

Age : âge du ménage ;

Sectrav : secteur de travail du ménage ;

Profession : profession du ménage ;

Revenumensuel : revenu mensuel du ménage ;

Typelogement : type de logement occupé par le ménage ;

Nombrepers : nombre de personnes dans le ménage.

Puisqu'il faut choisir une modalité de référence à laquelle les autres sont comparés, le genre homme est utilisé comme référence. Pour ce qui est du secteur de travail, la modalité « public » est choisie comme référence. Pour les variables profession, revenu mensuel, type de logement et nombre de personnes, les modalités de référence sont respectivement : « ouvrier », « 25 000 à 50 000 », « F2 Tôle » et « 1 à 3 ».

Le modèle logit multinomial est estimé pour étudier le choix de la durée de vie en utilisant les probabilités conditionnelles.

Une estimation sur STATA 14 par le modèle logit multinomial sur toutes les variables, est donnée dans le tableau 2 ci-dessous.

**Tableau 2** : Régression des effets marginaux

Variables	Dy/dx	P> / z /
Genre		
Predict		
[0 à 5 ans [	-0,0086052	0,714
[5 à 10 ans [	0,0085097	0,630
[10 à 15 ans [	-0,0014858	0,952
[15 à 20 ans [	0,0015814	0,616

Age		
	Predict	
	[0 à 5 ans [	-0,184344***
	[5 à 10 ans [	-0,0038864
	[10 à 15 ans [	0,1876609***
	[15 à 20 ans [	0,0005694
		0,000
		81
		0,000
		87,4
Secteur de travail		
	Predict	
	[0 à 5 ans [	0,0291521
	[5 à 10ans [	-0,0376427
	[10 à 15 ans [	0,0538759
	[15 à 20 ans [	-0,0453853
		0,964
		0,898
		0,971
		0,985
Profession		
	Predict	
	[0 à 5 ans [	0,0040858
	[5 à 10 ans [	0,0325128***
	[10 à 15 ans [	-0,0353372***
	[15 à 20 ans [	-0,0012615
		0,693
		0,000
		0,001
		0,757
Revenu mensuel		
	Predict	
	[0 à 5 ans [	0,0451888***
	[5 à 10 ans [	0,0057104
	[10 à 15 ans [	-0,0521875***
	[15 à 20 ans [	0,0012883
		0,000
		0,361
		0,000
		0,587

Type de logement		
	Predict	
	[0 à 5 ans [	0,0656233***
	[5 à 10 ans [	0,011244**
	[10 à 15 ans [	-0,075895***
	[15 à 20 ans [	-0,0009722
Nombre de personne		
	Predict	
	[0 à 5 ans [	-0,0456297***
	[5 à 10 ans [	-0,0240929**
	[10 à 15 ans [	0,0677242***
	[15 à 20 ans [	0,0019984
		0,000
		0,029
		0,000
		0,278
		0,001
		0,015
		0,000
		42,4

Source : auteurs de l'article

\*\*\* : Significatif à 1% ; \*\* : significatif à 5% ; \* : significatif à 10%

Dans le tableau 2 ci-dessus, la durée de vie « 15 – 20 ans » n'a aucun degré de significativité. Car, aucun de nos ménages enquêtés n'a atteint cette durée dans le logement.

Dans la durée « 0 – 5 ans », le genre et le secteur de travail n'ont pas été pris en compte dans l'attribution des logements sociaux. D'où ces variables ne sont pas significatives pour cette durée de vie. Par contre, les indicateurs sociaux et les indicateurs de logement tels que l'âge, le revenu mensuel, le nombre de personnes dans le ménage et le type de logement choisi, ont été influents dans l'accès au logement. Ces variables sont significatives à 1%. Tandis que la profession du ménage est significative à 10%.

Pour la durée « 5 – 10 ans », seul le genre n'a pas été pris en compte. Donc le genre n'est pas significatif. Cela dénote qu'il n'a existé aucune inégalité genre dans l'attribution des logements sociaux dans les dix (10) dernières années au Mali. Cependant, toutes les autres variables ont été significatives pour la durée avec un degré de significativité de 1% pour l'âge, la profession, le revenu mensuel, le type de logement, le nombre de personne ; puis 5% pour le secteur de travail.

Enfin, les principales variables qui déterminent les durées d'accès aux logements sociaux sont: **l'âge, la profession, le type de logement, le revenu mensuel et le**

**nombre de personnes du ménage.**

Ceci est une confirmation de notre **hypothèse à savoir l'existence des déterminants des durées d'accès aux logements sociaux du Mali.**

## **CONCLUSION**

Au regard des observations susmentionnées, cette recherche aboutit aux conclusions suivantes :

D'abord, la durée moyenne d'accès à un logement social est plus longue pour les ménages travaillant dans le privé ou dans l'informel que pour les ménages travaillant dans le public. Une partie relativement importante de l'écart entre ces durées est expliquée par les caractéristiques observables telles que le revenu mensuel, la profession et le type de logement. Les résultats obtenus ont montré qu'il existe une certaine forme de discrimination à l'égard des ménages. L'attribution des logements sociaux ne se fait pas que sur des critères sociaux objectifs. Les bailleurs sociaux semblent faire de la discrimination statistique en pensant (à tort ou à raison) que les ménages travaillant au privé ou à l'informel sont des ménages à risque. Ce risque est lié à un problème financier (non-paiement des loyers). Les bailleurs ont donc tendance à attribuer moins rapidement un logement social à ces catégories socioprofessionnelles parce qu'ils leur associent un risque moyen plus élevé que pour les ménages travaillant dans le public. Outre une discrimination statistique potentielle, on peut aussi envisager d'autres types de discriminations. La taille du ménage étant élevée, cela dénote un besoin urgent de logement par rapport à une taille réduite de ménage. Il en est de même pour le revenu mensuel des ménages et le type de logement demandé.

Nous avons cherché à identifier dans cette recherche **des relations générales entre les différents indicateurs** d'accès aux logements sociaux. Nous ne prétendons donc pas **présenter la solution au problème du développement ni définir les meilleures stratégies pour favoriser** l'essor des économies nationales. L'interprétation que nous faisons de **nos estimations** ne doit servir **qu'à mieux comprendre un phénomène économique complexe aux implications multiples.**

Nous suggérons aux différents gouvernements de mettre en place **une équipe de suivi avant, pendant et après l'attribution des logements** pour veiller sur **la qualité du bâti**, éviter **le favoritisme et la corruption** dans l'attribution des logements sociaux et éviter **la spéculation financière** dans les logements après attribution. D'**amoindrir le prix des loyers** en construisant les logements avec **du banco stabilisé** ou bien même, en construisant **des logements préfabriqués**. De Changer l'appellation « **logements sociaux** » en « **logements publics** » car **les ménages à revenu faible n'ont plus accès aux logements sociaux au Mali.**

## BIBLIOGRAPHIE

- Anizon, A. (1988), L'habitat, secteur productif dans l'économie des pays en voie de développement, Secrétariat des Missions d'Urbanisme et d'Habitat, Paris, 1976. 89 p.
- Ayling, P., & al. (2001). Temperature, housing, deprivation and their relationship to excess winter mortality in Great Britain, 1986-1996. *International Journal of Epidemiology*, 1100-1108.
- Ball, M. (2017). Housing Policy and Economic Power: The Political Economic of owner occupation. *Routledge Amazon France*, 448.
- Barker, K. (2008). Planning Policy, Planning Practice, and Housing Supply. *Oxford Review of Economic Policy*, 34-49.
- Bonnal, L., Boumahdi, R., & Favard, P. (2013). Inégalités d'accès au logement social : peut-on parler de discrimination ? *ÉCONOMIE ET STATISTIQUE*, N° 464-465-466.
- Cox, E. (2014). *HOME ECONOMICS: THE ROLE OF HOUSING IN REBALANCING THE ECONOMY*. Newcastle Upon Tyne (Angleterre): Institute for Public Policy Research (IPPR North).
- Gobillon L. et Le Blanc D. (2008), « Economic Effects of Upfront Subsidies to Ownership: the case of the Prêt à Taux Zéro in France », *Journal of Housing Economics*, vol. 17, n° 1, pp. 1-33.
- Jacquot, A. (2007). *L'occupation du parc HLM : éclairage à partir des enquêtes logement de l'Insee*. Paris: Insee.
- Jenkins, S. P. (1995). Easy estimation methods for discrete-time duration models. *Oxford Bulletin of Economics and statistics*, vol. 57, n° 1, 121-38.
- RAŠTICOVÁ, M., & KOLÁŘOVÁ, I. (2015). Myths about ageing population. In *Innovation Vision 2020: from Regional Development Sustainability to Global Economic Growth*. Amsterdam, Netherlands: *International Business Information Management Association (IBIMA)*, 3896-3902.
- Tabard, N. (2002). *Représentation socioéconomique du territoire, typologie des quartiers et communes de France selon la profession et l'activité socioéconomique de leurs habitants. France métropolitaine, recensement de 1999*, Paris: Insee.